



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la défense nationale

NDDN



NUMÉRO 086



1^{re} SESSION



41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 12 juin 2013

Président

M. James Bezan

Comité permanent de la défense nationale

Le mercredi 12 juin 2013

•(1640)

[Traduction]

Le président (M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC)): La séance est ouverte. Je suis désolé du retard causé par la séance que nous avons tenue à huis clos pour discuter des affaires du comité.

Nous accueillons avec plaisir le lieutenant-général Stuart Beare, qui vient nous faire un compte rendu sur notre mission en Afghanistan. Il est accompagné du contre-amiral Peter Ellis, qui est commandant-adjoint expéditionnaire, au Commandement des opérations interarmées du Canada.

Nous recevons aussi quelqu'un qui ne nous est pas étranger. Nous l'avons rencontré à la base de Kingston. Il s'agit du major-général Jim Ferron, commandant de la Contribution du Canada à la mission de formation en Afghanistan.

Général Beare, si j'ai bien compris, vous allez faire un exposé pour le Commandement des opérations interarmées du Canada. Vous avez 10 minutes.

Lieutenant-général Stuart Beare (commandant, Commandement des opérations interarmées du Canada, ministère de la Défense nationale): Merci, monsieur le président.

[Français]

Mesdames et messieurs les membres du comité, je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour vous fournir les informations les plus récentes sur la contribution du Canada à la Mission de formation en Afghanistan, connue sous le nom d'opération Attention.

[Traduction]

En Afghanistan, les Forces canadiennes ont mené une mission de combat et une campagne militaire et civile d'une durée encore inégalée depuis la guerre de Corée. Cette mission a été suivie de l'entreprise énorme de fermer la mission à Kandahar et de réaliser la transition vers la mission de formation et de renforcement des capacités de l'OTAN, laquelle est concentrée à Kaboul.

Dans le cadre de l'opération Attention, nous participons à la mission de formation de l'OTAN dont le but est de développer l'armée, l'aviation, les forces spéciales et la police de l'Afghanistan à l'échelle nationale et partout au pays, de sorte qu'elles soient prêtes à assumer l'entière responsabilité de la sécurité à la fin de 2014. Les progrès réalisés sont importants.

Au moment de l'établissement de la mission de formation de l'OTAN, en 2009, les Forces de sécurité nationale afghanes comptaient 190 000 membres. Aujourd'hui, ensemble, l'armée, l'aviation, les forces spéciales et la police afghanes comptent 350 000 membres. Elles ont atteint une capacité et une autonomie sans précédent.

En trois ans, la Force internationale d'assistance à la sécurité, formée de plus de 50 nations, et les quelque 35 partenaires internationaux de la mission de formation de l'OTAN ont aidé les

Afghans à augmenter leurs forces de sécurité et à les rendre plus professionnelles en leur fournissant le nécessaire, le matériel, les conseillers, l'instruction et l'expertise, ce qui a en fin de compte aidé les Afghans à se doter d'institutions capables d'assurer en permanence la sécurité des Afghans.

[Français]

Étant donné que le mandat devrait prendre fin en 2014 et que les forces afghanes acquièrent une capacité institutionnelle de plus en plus importante et assument la direction dans un nombre croissant de leurs institutions de formation, les membres de la Mission de formation de l'OTAN ont déjà commencé à réduire leur présence. Aujourd'hui, les Afghans sont les principaux dirigeants de leurs ministères de la Défense et de l'Intérieur ainsi que de leurs institutions en matière de sécurité.

Dans le cadre des opérations, les forces afghanes ont assumé la principale responsabilité en matière de sécurité dans les districts et les provinces où l'on retrouve environ 90 % de la population afghane. Partout en Afghanistan, les forces afghanes démontrent leur volonté et leur capacité croissantes de fonctionner de façon autonome et de mener des opérations avec succès dans ce pays comptant plus de 34 millions d'habitants.

[Traduction]

Dans les centres d'instruction afghans, 90 p. 100 de l'instruction est fournie par des instructeurs afghans qui ont reçu une formation professionnelle. Il y a 29 centres d'instruction militaire distincts et 13 centres de formation policière disséminés un peu partout au pays; 20 579 soldats et 6 000 policiers reçoivent de la formation chaque jour.

Les instructeurs afghans dispensent maintenant eux-mêmes de la formation dans des domaines comme le leadership, la logistique, la médecine de campagne et l'information. Depuis plusieurs années, ils sont des leaders dans les domaines du recrutement et de l'instruction de base.

Il s'agit dans tous les cas de signes positifs qui nous font espérer que, d'ici la fin de la transition, en 2014, les Afghans pourront eux-mêmes assurer la protection et la sécurité du peuple afghan partout au pays.

Il reste des difficultés à surmonter. La corruption affaiblit la primauté du droit et dégrade l'efficacité des institutions. Le Canada et nos partenaires étrangers travaillent continuellement avec nos partenaires afghans à éliminer la corruption en investissant dans des systèmes et des programmes comme le paiement électronique, les programmes d'alphabétisation et ainsi de suite, ce qui favorise et permet la transparence et la responsabilité.

[Français]

L'alphabétisation représente un défi de taille en ce qui a trait à la capacité et à l'efficacité des forces de sécurité nationale afghanes dans les opérations et les institutions. Par exemple, seulement environ 15 % des Afghans recrutés dans l'armée satisfont à la norme internationale en matière d'alphabétisation, soit la troisième année.

Depuis 2010, la Mission de formation de l'OTAN et les ministères de la Défense et de l'Intérieur imposent une alphabétisation et un programme d'éducation obligatoires à toutes les recrues des forces de sécurité nationale afghanes. À ce jour, environ 340 000 employés afghans ont reçu une formation en matière d'alphabétisation, de la première à la troisième année ou au-delà.

[Traduction]

Le plus grand défi de tous, pour une force de coalition afghane, ainsi que pour les civils, c'est l'insurrection elle-même. L'Afghanistan demeure un endroit dangereux. Selon les données de la FIAS sur l'Afghanistan, les insurgés causent entre 85 et 95 p. 100 des victimes civiles confirmées, morts et blessés confondus. Les forces afghanes assument de plus en plus la responsabilité de protéger leur propre population des insurgés et subissent de lourdes pertes à cause des morts et des blessés au combat. Ce n'est qu'un faible pourcentage des menaces intérieures qui viennent des insurgés, mais les attaques de l'intérieur représentent un défi pour les partenaires de l'Afghanistan et de l'OTAN. L'OTAN, les forces de sécurité afghanes, les Forces canadiennes et les partenaires de la coalition prennent tous des mesures pour réduire les risques de telles attaques. Entre autres, ils améliorent l'examen détaillé et la sélection du personnel, recourent au contre-espionnage et font de la sensibilisation culturelle auprès de toutes les parties.

C'est le contexte à la fois prometteur et difficile dans lequel les hommes et les femmes des Forces canadiennes travaillent. Dans le cadre de l'opération Attention, 900 hommes et femmes des Forces canadiennes sont en Afghanistan. Ils font partie de l'équipe de commandement de la mission de formation de l'OTAN et travaillent en tant que conseillers auprès des représentants ministériels afghans, des chefs militaires et d'autres membres du personnel occupant des postes de soutien. La plupart d'entre eux travaillent comme instructeurs, mentors et conseillers à divers centres d'instruction et d'alphabétisation, ainsi que dans d'autres écoles spécialisées.

• (1645)

Bientôt, le dernier groupe de soldats, le 1^{er} Groupe-brigade mécanisé du Canada, du Secteur de l'Ouest de la Force terrestre, lequel compte des membres de la Force régulière et de la Réserve, sera déployé dans le cadre de l'opération Attention, rotation 3. Ces soldats doivent assumer l'incroyable tâche de faire progresser la mission et de faire la transition avec les partenaires afghans, de ramasser notre équipement et notre matériel, puis de revenir au pays en toute sécurité d'ici la fin de mars 2014.

[Français]

Plus les forces afghanes augmentent leurs capacités et deviennent responsables de leur sécurité et de leur propre développement, plus le travail de la Mission de formation de l'OTAN et de la FIAS progresse et plus le besoin des forces internationales diminue. Les Forces canadiennes sont fières du rôle qu'elles ont joué au cours de ce processus et continueront de contribuer grandement à la Mission de formation jusqu'à la fin de leur mandat, en mars 2014.

Ceux d'entre nous qui ont participé à plusieurs missions en Afghanistan ont été témoins des progrès réalisés. Les défis, bien sûr, sont tout aussi réels.

[Traduction]

Nous soutenons les 350 000 braves hommes et femmes des Forces de sécurité nationale afghanes qui se défendent contre ceux qui n'ont aucune vision positive de l'avenir de leur pays et nous voulons de tout coeur les voir prendre la relève avec succès pour assurer leur propre sécurité. Nous le faisons pour eux. Nous nous sommes ensuite efforcés de le faire avec eux. Aujourd'hui, dans les installations et dans le cadre d'opérations militaires, ce sont eux qui agissent et qui mènent.

Quelque 40 000 hommes et femmes des Forces canadiennes auront servi le Canada et les Canadiens à partir de l'Afghanistan. Le Canada a fait une contribution précieuse à la mission de formation de l'OTAN et continue de le faire. Nous ne l'avons pas fait seuls. Nous devons beaucoup à nos partenaires étrangers, aux civils avec lesquels nous travaillons — la police, les spécialistes du développement, les diplomates —, à nos familles qui nous laissent aller et qui, avec nous, vivent le sacrifice des missions difficiles et des longues absences, aux gens de notre coin de pays qui nous soutiennent, et à tous les Canadiens qui reconnaissent nos hommes et nos femmes, et leur dévouement envers le Canada et les Canadiens. Leur soutien et le vôtre nous importent infiniment.

Merci.

Le président: Merci, général. Nous vous savons gré de ces derniers commentaires.

Je peux vous dire que les Canadiens et les parlementaires apprécient véritablement tout ce que ces 40 000 membres des Forces canadiennes ont fait dans l'exécution de leurs devoirs et de leurs responsabilités, assurant une vie meilleure à tous les Afghans. Je sais que tous nos dirigeants militaires ont très efficacement déployé des gens et ont veillé le plus possible à leur sécurité pour qu'ils puissent faire ce qu'il fallait dans l'optique d'un Afghanistan meilleur.

Nous allons faire des tours de cinq minutes, vu le temps limité, sachant que nous risquons d'entendre la sonnerie à la fin de l'heure.

Monsieur Harris, vous avez cinq minutes.

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Merci, monsieur le président. Je vais essayer d'être bref, car je veux céder la parole à M. Chisholm pour une question.

J'ai remarqué, messieurs, que les forces font tout ce qu'elles peuvent en ce qui concerne la mission de formation; cependant, les prévisions de l'International Crisis Group quant au succès de la mission sont moins optimistes. Ils signalent que les taux d'attrition de l'armée afghane demeurent élevés et que le taux d'alphabétisation est extrêmement faible. De plus, ils ont de sérieuses réserves au sujet des capacités opérationnelles. Mais nous poursuivons notre mission. Vous avez signalé qu'elle doit se terminer précisément le 31 mars 2014 et que, pendant la prochaine rotation, les forces vont entreprendre un retrait progressif du personnel.

Pouvez-vous nous confirmer que vous n'avez pas d'autres directives que celle de mettre fin à la mission le 31 mars 2014? Je pose cette question parce que, il y a 10 jours, le président des États-Unis et Anders Fogh Rasmussen, de l'OTAN, parlaient d'une mission de formation de l'OTAN qui suivrait les missions de combat, ainsi que de la tenue d'un sommet, l'an prochain, pour discuter des contributions à cette mission. Est-ce qu'on vous a donné des indications d'une contribution du Canada, à la suite de ce sommet, ou est-ce très clair que nous avons fini, malgré les commentaires d'Obama qui dit que les membres de l'OTAN doivent tous partager le fardeau?

•(1650)

Lgén Stuart Beare: Les directives qui nous ont été données sont très claires, concernant la contribution canadienne. Il n'y aura pas d'efforts de la part des Forces canadiennes en Afghanistan après le 31 mars 2014. Cependant, cela ne signifie pas la fin de l'effort international visant le développement des Forces de sécurité nationale afghanes et l'investissement dans leur avenir, et cela ne signifie pas non plus que le gouvernement du Canada va cesser de contribuer à la sécurité et à la stabilité de l'Afghanistan par d'autres moyens, notamment par des contributions aux forces de sécurité de l'approvisionnement passé 2014, ainsi qu'aux efforts relatifs à l'ambassade et au développement d'organisations dans ce cadre.

Je ne peux rien confirmer. Nous n'avons pas de directives pour après mars 2014.

M. Jack Harris: Merci.

Étant donné qu'il y a quelque temps, le coût estimatif du retrait anticipé des troupes de combat et des forces approchait le milliard de dollars, est-ce qu'on a établi le coût du retrait avec l'équipement de combat et les troupes? Quel est le coût estimatif de la mission de formation d'ici à la fin de mars 2014?

Lgén Stuart Beare: Je peux certainement déclarer que tous les coûts liés à l'opération Attention ont été comptabilisés dans la planification initiale. L'entrée, la conduite et la détermination de l'opération — tout a été comptabilisé dans la soumission relative à la conduite de l'opération Attention. Ce chiffre est d'environ 520 millions de dollars pour la mission en entier, y compris la récupération complète de nos gens et de notre matériel.

Nous serons loin de ce chiffre à la fin de la mission, en mars 2014.

M. Jack Harris: Je vais céder la parole à M. Chisholm.

Le président: Monsieur Chisholm, vous avez une minute et demie.

M. Robert Chisholm (Dartmouth—Cole Harbour, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Général, merci beaucoup pour le travail que vous faites, et merci aux hommes et aux femmes des Forces canadiennes qui sont allés en Afghanistan ou qui y sont en ce moment. Nous espérons tous un retrait rapide et efficace à la fin de 2014.

J'ai quelques questions. J'aimerais connaître le genre d'équipement militaire que le Canada donne à l'Afghanistan, le cas échéant, ainsi que vos attentes concernant la durée de vie de cet équipement et la capacité de l'entretenir des Afghans. Voilà une question.

J'ai une autre question à vous poser. Les Afghans paient-ils les salaires de leur personnel, ou bien est-ce la FIAS qui paie? Si c'est la FIAS, quand pensez-vous que les Forces de sécurité nationale afghanes vont elles-mêmes couvrir leurs coûts?

Et voici ma dernière question. Le programme d'immigration mis sur pied pour aider les interprètes afghans a pris fin avec la mission

de combat l'an dernier. Le Canada et la FIAS ont-ils prévu la protection des interprètes après notre départ?

Encore une foi, merci beaucoup.

Le président: Bien entendu, il ne reste que 30 secondes.

Général, je vais vous demander de répondre le plus brièvement possible.

Lgén Stuart Beare: Je dirai, pour répondre rapidement, que nous ne fournissons pas d'équipement dans le cadre de l'opération Attention. Cela s'est terminé avec nos opérations dans le sud.

L'équipement des Forces de sécurité nationale afghanes — le général Ferron pourrait vous dire plus précisément comment elles sont équipées — relève de l'effort de l'OTAN, et l'équipement représente principalement des contributions des États-Unis.

Mais ce qui compte surtout, c'est que ce n'est pas de l'équipement que nous fournissons; nous investissons dans le capital humain, individuellement, collectivement et culturellement. C'est ce qui motive principalement cet investissement dans la formation, et les avantages sont énormes.

Pour ce qui est des salaires, je vais laisser cela au général Ferron, qui pourra en parler plus tard.

Nos partenaires étrangers régissent un fonds international qui permet au gouvernement de l'Afghanistan de payer le coût de ses forces de sécurité. Diverses nations contribuent différemment à ce fonds, que ce soit pour l'armée ou la police. Notre contribution soutenue aux ressources des FSNA, après 2014, est fonction de l'orientation donnée par le gouvernement du Canada, et nous allons contribuer à ce fonds.

•(1655)

Le président: Général Ferron, avez-vous besoin d'intervenir brièvement?

Major-général Jim Ferron (commandant, Contribution du Canada à la mission de formation en Afghanistan, ministère de la Défense nationale): En ce qui concerne la paye, les Afghans devraient verser 500 millions de dollars par année à leurs propres forces de sécurité à compter de 2018. C'est leur contribution au fonds des FSNA. Jusqu'à ce moment, on compte sur les dons d'autres pays au fonds des FSNA.

Le président: Merci.

Madame Gallant, c'est à vous.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le président, je vais partager mon temps avec M. Chisu.

Lors de la conférence de l'Association parlementaire de l'OTAN, nous avons été informés des opérations de combat et de la situation sur le terrain. Les parlementaires n'avaient pas que de négligeables préoccupations au sujet du degré de préparation de l'armée qui devra prendre la relève, le temps venu.

À cette occasion, on nous a dit que les militaires des démocraties émergentes échouent quand les officiers se politisent. En général, le gouvernement craint un coup d'État et infiltre les corps des officiers.

D'après ce que vos soldats sur place vous disent, est-ce que la police afghane semble se politiser?

Lgén Stuart Beare: Je vais laisser celui qui vient de revenir d'une année en mission répondre à cela. Je peux certainement vous faire part de ma propre expérience, mais je vais le laisser répondre à cela, puisque son expérience est plus récente.

Jim.

Mgén Jim Ferron: Merci beaucoup pour cette question. C'est toujours un sujet de discussion important.

Je dirais qu'au niveau ministériel, les deux ministres eux-mêmes — le ministre de l'Intérieur, M. Patang, et le ministre de la Défense, M. Mahammadi — sont politisés. Il est très évident que ce sont deux bêtes politiques et que chacun mène son ministère en conséquence.

Cependant, je n'ai pas vu ce qu'on pourrait appeler de la politisation chez les policiers et les soldats sur le terrain.

Mme Cheryl Gallant: Merci.

Le président: Vous avez trois minutes.

M. Corneliu Chisu (Pickering—Scarborough-Est, PCC): Général, premièrement, je vous remercie de votre témoignage. Je tiens à mentionner que cela a été un honneur pour moi de servir sous vos ordres en Bosnie-Herzégovine, à Banja Luka, en 2004.

J'ai, moi-même, servi en Afghanistan, rotation 3, en 2007, au combat. Vous avez aussi eu plusieurs déploiements majeurs en Afghanistan. Je respecte profondément l'effort que vous faites dans le but ultime d'assurer à la population civile un environnement sûr et propice au développement futur de la démocratie.

Après 10 ans de présence des Forces canadiennes en Afghanistan, quel est le sentiment général des Afghans concernant la mission de formation? Les civils ont-ils confiance en leurs forces de défense pour faire respecter la loi et se battre, au besoin, pour défendre leur État maintenant démocratique?

Lgén Stuart Beare: Je vais, encore une fois, faire appel au général Ferron, mais je dirais simplement que, pour les Afghans, l'impression première, c'est « oui, nous le pouvons », parce qu'ils voient qu'ils sont capables de servir et de se défendre.

Oui, c'est le cas — ils le voient, et la sécurité en Afghanistan aujourd'hui est principalement assurée par des gens en uniforme de l'armée afghane, de la police et des forces spéciales.

Oui, ce sera le cas — il est question, à long terme, de continuer à assurer ce développement et le maintien de cette capacité de sécurité, compte tenu de tous les autres besoins et ambitions naturels des citoyens de l'Afghanistan sur le plan de la stabilité, de l'éducation et de l'économie, des aspirations qui restent à se réaliser complètement.

Je dirais tout simplement que c'est ce que je perçois, et ce que j'ai perçu, quand j'étais là-bas en service.

Jim.

Mgén Jim Ferron: C'est très intéressant, la confiance. Les leaders d'Afghanistan voient en ce moment l'établissement de la confiance envers les Forces de sécurité nationale afghanes comme étant le centre de gravité — leur principal effort.

Dans le travail que nous réalisons avec les Afghans, en particulier, selon mon expérience, avec les soldats, les policiers et les aviateurs qui travaillent là-bas, ils regardent au-delà du nombre d'insurgés tués chaque jour. Ils se penchent en ce moment sur des comparaisons au cours des 11 ou 12 dernières années, sur les réalisations extraordinaires concernant l'éducation et les petites filles qui vont

à l'école. Nous voyons cela partout au pays. J'ai eu la chance de pouvoir parcourir tout le pays.

L'économie commence à se développer, non seulement à Kaboul ou à Mazar-e-Charif, mais dans d'autres régions.

Sur le plan du réseau de communication, il y a maintenant 75 stations de télévision, plus de 150 stations de radio et 4 fournisseurs de service Internet, dont deux offrent des services au moins aussi bons, s'ils ne sont pas meilleurs que ceux que j'ai chez moi.

Il y a maintenant un gouvernement démocratiquement élu, par contraste à ce qu'il y avait il y a 11 ans, qui est soutenu par quelque 350 000 policiers et militaires formés; de plus en plus, les Afghans sont confiants quand il est question de prospérité et d'espoir pour l'avenir.

• (1700)

Le président: Merci. Le temps est écoulé.

Monsieur McKay, le dernier tour est à vous.

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie tous les trois d'être venus.

Général Beare, comment estime-t-on qu'une mission est un succès?

Lgén Stuart Beare: Pour le Canada, il faut que notre contribution donne les résultats auxquels nous nous sommes engagés. En termes militaires, à la fin de mars 2014, il faut que nous ayons réussi à réaliser avec succès, en fonction du temps et des ressources que nous avons, le développement de la capacité des forces de sécurité afghanes, sur les plans de la quantité, de la qualité et des capacités que j'ai mentionnées précédemment.

L'hon. John McKay: Cela semble un peu vague.

Lgén Stuart Beare: Deuxièmement, il faudra que nous ayons transféré le leadership des fonctions dont nous nous acquittons aux Afghans eux-mêmes.

Troisièmement, nous nous serons occupés de nos propres gens et nous aurons veillé à ce qu'ils reviennent à la maison sains et saufs.

Cela définira le succès de la mission, pour les hommes et les femmes que nous envoyons aux opérations.

Pour l'effort international et pour les Afghans eux-mêmes, la mission aura réussi s'il est démontré que la responsabilité de la sécurité a été transférée aux autorités afghanes au cours de la période qui a commencé il y a deux ans et qui se terminera à la fin de 2014, et que les Afghans assument durablement le leadership dans ce rôle particulier.

L'hon. John McKay: Nous pouvons nettement dire que mars 2014 sera le moment du départ; ce sera le retour de tout le monde, sain et sauf, et de tout l'équipement, etc. C'est une mesure facile. Mais les deux premiers éléments sont très vagues.

Avez-vous une mesure du moment où vous pourrez dire que le leadership a été transféré avec succès?

Lgén Stuart Beare: Nous l'avons déjà fait.

Le général Ferron peut sûrement parler de certaines transitions qui se sont déjà produites, mais je vais simplement en parler en fonction du principe selon lequel il y a du mérite aux efforts que nous avons déployés et aux sacrifices que nous avons faits, sous l'angle de la transition de 2011, dans le district de Panjwai.

À la fin de 2011, quand le général Milner et la Force opérationnelle en Afghanistan ont transféré la responsabilité de la sécurité dans ce district, ce n'est pas à une force américaine chargée de la sécurité. C'est plutôt à un commandant de brigade afghan et à sa brigade. La brigade n'existait même pas sur une diapositive d'une présentation PowerPoint, quatre ans auparavant, mais elle a été créée, avec les gens, les compétences et la capacité nécessaires pour assurer la sécurité dans ce district.

C'est une image puissante, quand vous laissez derrière vous quelque chose de mieux que ce qui était là à votre arrivée, et que c'est entre les mains de ceux qui vivent là et qui en assument la responsabilité.

L'hon. John McKay: Vous n'avez pas précisé que, d'ici 2013, vous auriez fait ceci, et d'ici 2014, vous auriez fait cela. Est-ce que vous avez des jalons en fonction desquels vous mesurez votre succès?

Lgén Stuart Beare: Oui monsieur. Merci pour cette question.

La réponse est oui. C'est la mesure de l'OTAN et les jalons de l'OTAN, par l'intermédiaire de la FIAS, que nous appliquons pour obtenir ce résultat. Le Canada n'a pas par lui-même produit un effet purement canadien sur cette mission. Le Canada et ses partenaires ont produit des résultats grâce à l'effort conjugué des divers pays participant à cette mission.

L'hon. John McKay: Votre mesure du succès est donc la mesure internationale du succès, et non la mesure canadienne du succès. La seule chose sûre, concernant la mesure du succès du Canada, c'est que nous partons en mars 2014.

Lgén Stuart Beare: Non. Je dirais que la mesure du succès, c'est que nous avons accompli notre partie de la transition, dont le général Ferron va vous parler, et que cela aura été censé, compte tenu du

niveau d'effort que nous aurons investi, en ce qui concerne la capacité réelle des Afghans d'assumer des responsabilités que nous assumions pour eux.

Jim.

Mgén Jim Ferron: Nous avons mené dans quatre secteurs: le centre de formation militaire de Kaboul, le centre consolidé de mise en service, le centre régional de formation militaire du nord, à Mazar-e-Charif, et l'école des transmissions. Tous ont atteint le degré de capacité 1b, ce qui signifie, dans le vocabulaire de l'OTAN, qu'ils peuvent réaliser indépendamment des opérations.

Donc, d'un point de vue purement canadien, la mission est réussie dans ces quatre secteurs pour lesquels on nous avait confié le leadership.

• (1705)

Le président: Je vais devoir vous interrompre. Nous entendons la sonnerie.

Vous savez comment ça fonctionne. Selon le paragraphe 115(5), si nous voulons poursuivre, j'ai besoin d'avoir le consentement des membres.

Est-ce que nous avons le consentement?

Des voix: Non.

Le président: Je n'ai pas le consentement, alors je vais devoir suspendre.

C'est une sonnerie d'une demi-heure, alors nous ne reviendrons pas avant que notre temps soit écoulé. Je vais donc lever la séance.

Avant, je tiens à remercier les dirigeants du Commandement des opérations interarmées du Canada et de la mission de formation en Afghanistan: le lieutenant-général Stuart Beare, le major-général Jim Ferron et le contre-amiral Peter Ellis.

Je vous remercie tous les trois de vous être arrachés à vos horaires très chargés pour venir comparaître devant le comité. J'aurais aimé que nous ayons plus de temps, mais nous vous savons gré d'avoir fait le point pour nous.

Merci beaucoup.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>